

Initiatives ministérielles

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette, mais le temps alloué au député est épuisé. Pardon, il lui reste encore deux minutes.

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat d'aujourd'hui et de dire quelques mots du budget et surtout du programme économique du gouvernement. Je veux tout particulièrement insister sur la nécessité d'instaurer un régime fiscal plus équitable au Canada.

Nous discutons aujourd'hui d'une mesure législative très intéressante. Le projet de loi C-61, Loi portant pouvoir d'emprunt pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 1992, ne comporte que deux pages. Il s'agit d'une mesure intéressante parce que, dans ces deux pages, le gouvernement demande à la Chambre de l'autoriser à emprunter des fonds.

Compte tenu de la responsabilité de gouverner, il est évident que n'importe quel parti demanderait à la Chambre d'approuver ses dépenses et ses augmentations de fonds. La question qui nous préoccupe aujourd'hui est de savoir comment le gouvernement obtient ses fonds. Il faut aussi s'interroger sur la mauvaise affectation qui est faite de ces fonds fournis par les sociétés et les contribuables canadiens.

Cette mesure législative vise une somme de 24,7 milliards de dollars, ce qui n'est pas rien. En fait, c'est beaucoup d'argent.

C'est là une raison suffisante pour tenir un débat qui permette aux députés de ce côté-ci de la Chambre d'énoncer clairement leurs préoccupations en ce qui a trait à la politique économique du gouvernement ainsi qu'aux problèmes liés à l'équité fiscale.

Je mentionne ces deux aspects parce que je pense qu'il est clair que le gouvernement a élaboré un programme économique axé sur les soi-disant lois du marché. En fait, je pense que ce programme est beaucoup plus influencé par la présence très concrète de George Bush à Washington, D.C.

Je suis de plus en plus convaincu, à chaque jour, par les constatations de divers organismes indépendants et du gouvernement lui-même, ainsi que par les données que j'ai réunies dans ce que j'appelle ma trousse de renseignements sur l'équité fiscale, trousse dont tous les intéressés peuvent prendre connaissance. Vous serez peut-être intéressé à lire cette documentation, monsieur le Président.

Je suis plus convaincu que jamais, à la lecture des renseignements fournis par le gouvernement et certains organismes indépendants, que la décision la plus importante que nous devons prendre et que, jusqu'à mainte-

nant, seuls les néo-démocrates sont prêts à prendre, c'est qu'il faut éliminer la TPS et instaurer un régime fiscal équitable. Je suis convaincu de cela. Je pense que les données disponibles me donnent raison.

Voyons un peu les effets de la taxe sur les produits et services, à laquelle la chanteuse Connie Colter de la Saskatchewan a fait allusion en changeant une lettre au sigle anglais qui devient GFT au lieu de GST. Si l'on jette un coup d'oeil sur les répercussions de cette taxe sur les collectivités au Canada, et en particulier sur la principale localité de ma circonscription de Prince George, nous constatons qu'environ 42 millions de dollars sont retirés de l'économie pour être acheminés vers les bunkers de la TPS, que le gouvernement a construit un peu partout au pays.

Cette situation a un impact phénoménal sur l'économie canadienne. Je pense que c'est la raison pour laquelle les gouvernements provinciaux sont très réticents à harmoniser leur taxe avec celle du gouvernement fédéral. Les provinces savent le tort causé par la TPS à l'économie canadienne et elles savent que les consommateurs canadiens seront doublement pénalisés si les gouvernements provinciaux décident d'harmoniser leur taxe avec la TPS. Certains estiment, de façon conservatrice, que la TPS représente une ponction de 400 à 700 \$, en sus des taxes déjà existantes, auprès de chaque Canadien. Il est clair lorsque vous discutez, non pas avec des fonctionnaires à Ottawa ou des employés de Revenu Canada, mais avec les Canadiens ordinaires, dont nous aimons tellement parler, que ceux-ci continuent d'être très préoccupés par la décision du gouvernement d'adopter la taxe sur les produits et services. Je sais que les Canadiens ordinaires se souviendront de cette mesure lors de la prochaine campagne électorale.

• (1750)

Il va de soi qu'il faut tenir compte de la dette nationale mais, à mon avis, cette dette ne devrait pas nous empêcher d'avoir un régime fiscal équitable. Lorsque nous avons proposé l'adoption d'un tel régime équitable, des députés ministériels et d'autres ont dit: «Très bien, mais que proposez-vous exactement?» Il n'y a rien de mal à ce que ces députés posent une telle question.

En fait, je suis heureux qu'ils posent cette question parce que, avant le débat sur la TPS, notre parti a été le seul parti à la Chambre à proposer des solutions de rechange à la taxe sur les produits et services. Nous avons étudié les propositions et avons présenté des contre-propositions. Je pense que notre geste répondait au souhait du ministre des Finances d'alors, qui nous avait demandé de présenter des solutions de rechange. Nos raisonnements ne peuvent pas être plus confus que les leurs. Selon moi, les faits révèlent, jusqu'à maintenant,